HORS-SÉRIE NUMÉRIQUE

N°0 | Décembre 2013 | 0€

CAHIERS PEDAGOGIQUES

www.cahiers-pedagogiques.com

Changer la société pour changer l'école, changer l'école pour changer la société

RYTHMES SCOLAIRES : À LA RECHERCHE DU TEMPO PERDU

SOMMAIRE

1. Adagio
2. Moderato
3. Allegretto
4. Vivace

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

3 Différents regards sur le tableau des rythmes par Christine Vallin et Jean-Michel Zakhartchouk, coordonnateurs de cette enquête

1. ADAGIO

5 Ça coince

2. MODERATO

6 « Ça marche mieux quand on fait tout pour que ça marche ! » par Luc Belot, député du Maine-et-Loire

9 « Le socle commun peut constituer un levier vers la culture partagée » par l'association nationale des directeurs de l'éducation des villes (ANDEV), novembre 2013

11 « Aménager les temps pour le bénéfice des enfants » par Colombe Brossel, adjointe au maire de Paris

13 « Les familles ont besoin de se sentir partie prenante de la réflexion » par Perrine Bouhelier, confédération syndicale des familles

15 « Elle laisse sur sa faim… mais elle roule dans le bon sens » par Catherine Chabrun, secteur Droits de l'enfant de l'ICEM – pédagogie Freinet

17 « Une des richesses du projet se trouve dans la diversité de l'équipe d'animation » par Stéphane Picard, directeur du centre de loisirs de Mugron dans les Landes

19 « Les cinq piliers de la sagesse réformatrice » par Georges Fotinos, chercheur

21 « Oui il y a de réelles inquiétudes sur le terrain » par Claire Leconte, spécialiste des rythmes de l'enfant et de l'adolescent

24 « Une question vertigineuse se répand : qu'est-ce désormais que l'école ? » par Frank Beau, essayiste et parent d'élève

3. ALLEGRETTO

27 « C'est quand même nous, les enseignants, qui assumons la réforme au quotidien » par Jeanne Carolus, professeure des écoles à Paris

29 « Nous avons l'impression de ne jamais quitter l'école » par Claire Villefranche, professeur des écoles en maternelle à Paris

31 « La classe, ce lieu intime et intense » par Maya Fleck, professeur des écoles à Paris

32 « Nous sommes contents de retrouver le mercredi matin » par Jean-Pierre Chevalier, enseignant de CLIS dans les Deux-Sèvres

34 Des rythmes sur mesure par Christine Vallin, reportage à Suin en Saône-et-Loire

39 « Les nouveaux rythmes scolaires contribuent donc au bienvivre ensemble. » par Evelyne Clavier, représentante d'une association de parents d'élèves en Meurthe-et-Moselle

41 « Pas besoin de berceuse ! » par Françoise Moreda, parent d'élève et Juliette, une élève, en Auvergne

4. VIVACE

43 Blocages et déblocages par Jean-Michel Zakhartchouk

47 Le CRAP-Cahiers pédagogiques, les rythmes et le temps de l'enfant

Avant-propos

Différents regards sur le tableau des rythmes

OUVRIR L'ENQUÊTE. En 2008, le CRAP s'était mobilisé contre le passage à quatre jours de classe dans le primaire et avait notamment lancé une pétition avec Antoine Prost et Hubert Montagner pour demander le rétablissement des cinq jours. Bien avant, nous avons travaillé sur cette question et élaboré des propositions, relaté des expériences, milité pour une autre organisation du temps. La question revient régulièrement dans divers dossiers, dont l'un faisait le point il y a peu sous le titre « Le temps d'apprendre ». Et aujourd'hui ?

Il y a quelques mois, tout le monde semblait d'accord : quatre jours ne convenaient pas, le bénéfice de l'enfant et des apprentissages passait avant tout, on voulait voir de nouveaux rythmes en vigueur à l'école. L'affaire était faite. Mais ce qui se passe depuis la rentrée semble une illustration de cette fable chinoise : « *Teng était un grand passionné de dragons, il collectionnait les images de dragons et lisait de nombreux ouvrages sur les dragons. Son rêve était d'en rencontrer un. Or, ce jour arriva, quand un dragon eut vraiment envie de rendre visite à Teng. Mais quand celui-ci vit surgir le dragon, il s'enfuit à toutes jambes.* » Depuis la rentrée, on ne cesse de voir s'enfuir des Teng devant des dragons-rythmes.

Le CRAP n'a pas fui. Nous sommes engagés dans la réforme des rythmes et nous la soutenons globalement. Nous voulons présenter ici différents regards portés sur la réforme des rythmes du primaire, mais en mettant l'accent, clairement, sur ce qui marche plutôt que sur les dysfonctionnements. Les jugements négatifs sont bien sûr présents, puisque nous pensons qu'il faut écouter les doléances ou réserves de certains acteurs. Cette enquête est le recueil de photographies diverses qui constitueraient un début de tableau de la réforme des rythmes scolaires, pour un bilan provisoire après si peu de temps de mise en œuvre.

(Photo de couverture : Nicole Priou) ■

CHRISTINE VALLIN ET JEAN-MICHEL ZAKHARTCHOUK, COORDONNATEURS DE CETTE ENQUÊTE

1. Adagio

Ça coince

ETAT DES LIEUX. Nous avons inventorié quinze arguments contre la réforme. On retrouvera d'ailleurs certains de ces arguments dans les témoignages recueillis. Dans d'autres témoignages se dessineront des arguments. On pourra lire en fin de dossier les réponses que nous avons envie d'apporter.

1. « *Ce n'était pas l'urgence, il y avait bien mieux à faire qu'à réformer les rythmes.* »

2. « *La réforme a été imposée, il n'y a pas eu de véritable concertation. À chaque ministre, sa réforme. C'est politique avant tout.* »

3. « *La réforme coute cher à l'État comme aux collectivités territoriales, impossible en ces temps de pénurie budgétaire, et puis ça va augmenter nos impôts locaux.* »

4. « *La semaine de quatre jours ne marchait pas si mal. Aucune étude ne prouve que le retour à une cinquième journée diminuera l'échec scolaire.* »

5. « *Il aurait fallu toucher à l'année scolaire et aux vacances d'été, cela aurait permis de diminuer la durée de la semaine pour les écoliers.* »

6. « *La réforme n'est pas valable pour l'école maternelle.* »

7. « *Il n'y a pas assez de personnel formé pour assurer les activités périscolaires, celles-ci tombent dans beaucoup d'endroits dans l'occupationnel.* »

8. « *Les enseignants du primaire sont privés de leur salle de classe quand les enfants sont pris en charge par les animateurs.* »

9. « *Une demi-journée de plus pour les enseignants, cela équivaut à une perte financière.* »

10. « *Les enfants sont déboussolés par la multiplication des intervenants.* »

11. « *Les enfants sont fatigués, ils n'ont plus le repos du mercredi.* »

12. « *Il aurait mieux valu faire travailler le samedi matin.* »

13. « *L'école devrait se concentrer sur les fondamentaux ; or, là, on va développer du ludique, au détriment d'élèves qui ont besoin d'acquérir des bases, notamment en lecture.* »

14. « *Il faut prendre plus de temps et reculer d'un an au moins la réforme.* »

15. « *C'est une réforme qui marque un recul de l'école publique et du national au profit du local. C'est un pis-aller vers la tutelle de la mairie sur les enseignants.* »■

2. Moderato

« Ça marche mieux quand on fait tout pour que ça marche ! »

LUC BELOT, DÉPUTÉ DU MAINE-ET-LOIRE. Nous avons interrogé Luc Belot, ancien maire-adjoint d'Angers chargé des affaires scolaires et actuellement député de Maine-et-Loire sur la réforme des rythmes scolaires dans sa ville.

Comment s'est mise en place la réforme à Angers ?

Nous avons bénéficié du travail mené dans une école (L'Isoret) dès 2008, avec la collaboration d'une chronobiologiste, Claire Leconte, et une réflexion approfondie qui nous a aidés pour mettre en place à la rentrée 2013 la réforme. [expérience déjà évoquée dans les Cahiers pédagogiques]

Nous avons voulu trouver des formes originales et diversifiées, issues d'une large concertation (enseignants, parents d'élève, personnels municipaux, maison de quartier, associations sportives, culturelles et d'éducation populaire) avec une décision finale des conseils d'école, en accord avec le DASEN. Nous avons abouti à des dispositifs différents selon les écoles. Notons qu'un questionnaire adressé à 9000 familles a eu un retour

considérable (près de 50%)

Nous avons adopté majoritairement une organisation laissant deux grandes plages d'activités périscolaires hebdomadaires, solution la plus adaptée afin d'offrir aux intervenants le temps nécessaire de faire vivre les activités. Sur le plan pratique, les mêmes intervenants ont en charge deux groupes scolaires d'un même secteur : les lundis et jeudis après-midi dans le premier, les mardis et vendredis après-midi dans le second. C'est une manière de créer des emplois moins précaires, mieux formés et plus stables.

Enfin, notre organisation maintient une pause méridienne de deux heures très utile pour permettre aux enfants d'avoir une vraie pause déjeuner. Côté inconvénient : sur deux jours par semaine, on déroge à la règle qui voulait que les journées de classe ne dépassent pas une durée de 5 h 30.

L'école d'Isoret fonctionne différemment (en commençant plus tôt le matin) et dans une école maternelle, on finit plus tôt. Les dérogations sont toujours possibles quand elles sont pleinement justifiées dans l'intérêt des enfants.

Qu'en est-il des activités et de ceux qui les animent ? Comment échapper à l'occupationnel d'une part, au dégagement sur l'extra-scolaire de ce qui ne serait pas le « fondamental » ?

Nous proposons des activités très variées, et souvent de haut niveau, entre robotique, contes, théâtre, chants et même chinois. Mais une activité comme les jeux de société a aussi toute sa place.

Si au début de l'année, les élèves n'ont pas choisi leur activité, nous essaierons de faire en sorte qu'ils puissent exprimer leurs envies . Il est important pour eux aussi de faire des découvertes, ainsi, nous avons fait venir des sportifs de haut niveau qui leur ont expliqué qu'ils étaient pour la plupart venus par hasard dans la pratique de leur sport. C'est pour cela qu'il faut que ce soient les enfants qui fassent leur choix et non les parents qui peuvent avoir plus d'idées préconçues sur ce qui serait ou non profitable.

Nous nous efforçons de bien former les animateurs, et les enseignants ont appris (ceux du moins qui ne sont pas dans une opposition systématique) à reconnaitre leurs compétences. Quelques-uns ont démissionné, mais souvent pour trouver un travail à plein temps hier. Certains ont dû s'adapter à un public qui n'avait pas choisi une activité, sportive par exemple, contrairement à ce qui se passe dans un club. Cela se passe de mieux en mieux.

Le coût est important, c'est vrai, autour de 150 euros par élève (avant le financement par la CAF d'une partie), mais c'est un choix fort pour une ville.

Les activités ne peuvent être obligatoires, mais on a une participation de 93% d'enfants.

Pour en revenir à votre question, il ne peut être question d'opposer l'apprentissage des savoirs fondamentaux qui serait réservé à l'école et l'apprentissage de la vie, les activités culturelles et sportives qui seraient destinées au péri-scolaire. Cette opposition ne doit pas avoir lieu, il faut au contraire une harmonisation autour de programmes scolaires transformés (je fais désormais partie du Conseil supérieur des programmes et je travaillerai à cela dans cette structure importante).

Que répondez-vous aux arguments des adversaires de la réforme, et comment échapper à la politisation du débat ?

Je me souviens encore du rapport de la députée Tabarot, de l'UMP, dans lequel il est dit qu'il fallait revenir à la semaine de cinq jours. Je me souviens aussi de la journée de l'Appel de Bobigny où j'animais une table ronde sur ce thème avec une leader syndicale. On a beaucoup réclamé un retour sur la décision de Darcos de supprimer deux heures de classe pour tout le monde et en resserrant les horaires. Mais quand on passe à l'acte, on a beaucoup de mauvaise foi et de démagogie. Sur la fatigue par exemple, qui n'est pas un fait nouveau en octobre (d'où la décision du ministre de rallonger les vacances de Toussaint). Bien sûr, avec cette réforme, nous demandons une nouvelle adaptation aux enseignants et aux familles, mais nous sommes persuadés que cela va dans le sens de l'intérêt des enfants.

Dans ma circonscription de député, il y a des municipalités de gauche et de droite qui ont mis en place la réforme. Il est certain que le contexte électoral de 2014 n'est pas le plus favorable pour cette réforme, mais espérons qu'on considérera d'abord l'intérêt des enfants. Il reste des enseignants opposés à la réforme , qui mettent en avant tout ce qui ne va pas. On ne va pas être angéliques, ni dire que tout va bien. Mais de toutes façons, quand on y croit, quand on fait en sorte que ça marche, ça marche effectivement mieux ! ■

LUC BELOT, DÉPUTÉ DU MAINE-ET-LOIRE

« Le socle commun peut constituer un levier vers la culture partagée »

L'ANDEV. L'association nationale des directeurs de l'éducation des villes (ANDEV) s'est exprimée récemment lors de son congrès national. On pourra retrouver sur son site l'intégralité de sa position, mais avec l'aimable autorisation de sa présidente, Anne-Sophie Benoit, nous reprenons un des passages particulièrement intéressant, venant d'acteurs majeurs de la réforme. Rappelons que l'ANDEV s'était fortement engagée contre le passage aux quatre jours.

[...] L'un des premiers enjeux est de réunir la coordination de l'ensemble des acteurs constituant l'équipe d'animation et d'éducation, à savoir les enseignants, les atsem, les animateurs, les éducateurs sportifs ou dumistes (titulaires du diplôme universitaire de musicien intervenant, ndlr) les associations, et de favoriser l'émergence d'une culture partagée. Pour que les temps d'activités périscolaires (TAP) ne s'apparentent pas à de la garderie, ils doivent s'inscrire dans une logique de continuité éducative pour devenir des temps éducatifs à part entière, dont le contenu doit être élaboré par toutes les parties prenantes. A cette fin, les enseignants devraient être pleinement associés à la démarche pour favoriser la cohérence des interventions entre temps scolaire et périscolaire. Pour favoriser cette culture partagée, des leviers existent, dont la mise en place des espaces de travail communs et de temps de formation communs. Le socle commun de connaissances, compétences et culture peut constituer un autre levier au sens où il est une base sur laquelle les acteurs éducatifs peuvent dialoguer (des savoirêtre, des savoirfaire). Enfin, la mise en œuvre des activités pédagogiques complémentaires (APC) est une occasion pour installer concrètement des temps périscolaires partagés entre enseignants et acteurs éducatifs.

La notion de parcours continus éducatifs renvoie aux diverses acquisitions et compétences inscrites dans le socle commun, aux besoins différenciés des enfants et à l'attention que l'on doit porter collectivement et individuellement à ces données.

Ceci étant, le contenu des parcours éducatifs, et donc des temps éducatifs, dont fait partie celui de la pause méridienne, est un des sujets les plus fondamentaux dans la réforme des

rythmes, car si l'allongement du rythme éducatif implique le développement d'activités artistiques, créatives ou sportives, sur les temps du midi et de l'après-école, il faut que ces temps aient une portée et une nouvelle forme éducative qui permette de faciliter la complémentarité. Si les personnels ne sont pas qualifiés et n'ont pas de moyens, cette réforme sera perçue par les enseignants et parents comme une étape de la dévalorisation supplémentaire de l'école.

Par contre, si le temps éducatif est repensé avec ambition et inspiration et favorise l'innovation, la réforme prendra tout son sens. Ceci suppose, au-delà des problèmes de financement qui sont conséquents, une réflexion de fond sur la participation des territoires au projet éducatif et sur le décloisonnement des acteurs éducatifs, enseignants, personnels municipaux, parents, associations, etc. Les circulaires vont en ce sens puisqu'elles parlent de nécessité de « *continuité éducative* » entre les projets des écoles et les activités proposées sur les temps périscolaires et de « *synergie entre les acteurs* » ou encore lorsqu'elles décrivent le projet éducatif de territoire (PEDT) comme un cadre de collaboration rassemblant l'Education nationale, le Ministère des sports, jeunesse, éducation populaire, la vie associative et les autres administrations, etc.

La confirmation et même l'extension dans la loi de refondation de l'école de la notion de socle commun à la question culturelle, mettent l'ensemble des acteurs éducatifs en situation d'enrichir les parcours individuels et collectifs, pour des enfants et adolescents dans les situations d'apprentissage, de savoirfaire et de savoirêtre requis pour la réussite scolaire et éducative de tous. Ce n'est donc pas tant le rythme scolaire qui est en jeu dans le débat actuel, que l'impérieuse nécessité d'une réflexion sur ce nouveau temps éducatif engendré par l'allongement des charges quotidiennes de l'enseignement obligatoire. [...]■

L'ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS DE L'ÉDUCATION DES VILLES (ANDEV), NOVEMBRE 2013

« Aménager les temps pour le bénéfice des enfants »

COLOMBE BROSSEL, ADJOINTE AU MAIRE DE PARIS. Après deux mois de mise en place, et l'importance que le sujet a pris pendant quelques semaines dans les médias et les conversations, notamment à Paris, Colombe Brossel, adjointe au Maire de Paris chargée de la vie scolaire et de la réussite éducative, répond à quelques questions et se tourne vers l'avenir.

Que répondez-vous aux critiques que l'on entend beaucoup en ce moment : cela fatigue les enfants, les activités sont confiées à des personnes souvent peu formées, cela coûte cher, ce n'était pas la priorité que de changer les rythmes ?

La réforme des rythmes éducatifs n'est qu'une pierre de la vaste Refondation de l'école, annoncée par François Hollande puis portée par Vincent Peillon. Je rappelle qu'elle réintroduit la formation des maîtres, qu'elle prévoit 60 000 embauches supplémentaires et qu'elle permet la scolarisation des enfants de moins de trois ans, entre autres. Si la question des rythmes était importante, c'est qu'il y avait consensus chez les spécialistes de l'éducation pour déplorer les journées trop longues et des semaines trop concentrées des élèves, qui nuisent aux conditions d'apprentissage. Si la réforme permet de mieux aménager les temps pour le bénéfice des enfants, pourquoi alors la différer ?

Son coût est d'environ 150 euros par élève et par an, ce qui ne constitue pas une dépense importante au regard de la politique éducative dans son ensemble. De plus, ils sont largement pris en charge par le fonds d'amorçage de l'Etat et par la Caisse d'Allocations familiales, la commune n'ayant plus qu'à financer le reste.

Les encadrants de ces activités sont, pour beaucoup, des agents qui travaillaient déjà avec nous à Paris auparavant et que nous avons fidélisés, en leur proposant des contrats stabilisés. De même, nous avons fait appel à des associations que nous connaissions pour intervenir notamment dans les ateliers bleus. Les ASEM en maternelles sont également amenées à revenir sur leur cœur de métier, car elles sont presque toutes titulaires du CAP petite enfance. Nous avons bien sûr parallèlement travaillé à une offre de formation continue pour améliorer les qualifications des personnels qui animent les ateliers.
Sur la question de la fatigue, il me semble qu'il faut prendre davantage de recul avant d'être catégorique. On ne peut conclure au bout d'un mois que la fatigue des enfants serait automatiquement liée à cette réforme. Il semble que les enfants sont toujours fatigués à cette période de l'année. C'est d'ailleurs aussi pour cette raison que Vincent Peillon a allongé la durée des vacances de la Toussaint.

Pouvez-vous nous citer des expériences réussies et les facteurs qui concourent à cette réussite ?

Je parcours de nombreuses écoles depuis le début du mois de septembre et les exemples sont nombreux d'ateliers réussis, comme celui d'une école du 19ème où des enfants chantent en anglais accompagnés par un professeur de conservatoire, ou encore cette école de la Goutte d'Or, quartier assez défavorisé de Paris, où il y a plus d'enfants qui participent aux ateliers de 15 heures que d'inscrits à la cantine le midi. C'est un signe que nous pouvons réussir, avec cette réforme, à toucher des enfants qui n'auraient pas eu accès à ces activités par ailleurs. Ce qui concourt à la réussite, c'est d'abord la qualité des intervenants et leur capacité à travailler en synergie avec toute l'équipe éducative. Tout le monde a fourni un gros effort en ce début d'année, au bénéfice des enfants, et je veux les en remercier.

Que conseiller à tous ceux qui dès à présent se préparent à mettre en place les nouveaux rythmes en 2014 ?

De bien peaufiner les projets école par école pour qu'ils soient en cohérence avec les attentes des équipes. Des associations d'élus comme l'Association des maires des grandes villes de France recueillent utilement les expériences de ceux qui ont, comme nous, appliqué la réforme en 2013. ■

COLOMBE BROSSEL, ADJOINTE AU MAIRE DE PARIS

« Les familles ont besoin de se sentir partie prenante de la réflexion »

PERRINE BOUHELIER, CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES.

Composée de 500 sections locales, La Confédération Syndicale des Familles est principalement implantée dans les quartiers populaires. Outre des actions de défense des locataires et des consommateurs, d'accès aux loisirs et à la culture, La CSF développe des actions avec les familles pour leur permettre de mieux appréhender leur rôle de parents et de les valoriser dans leur fonction de premiers éducateurs. La CSF agit avec les parents d'élèves pour une reconnaissance de leur place au sein de l'école, notamment grâce aux UPE (Unions de Parents d'Elèves-CSF).
Perrine Bouhelier, chargée du secteur éducation de la Confédération syndicale des familles, rapporte l'avis de la confédération.

Quelles sont les premières impressions ? Qu'est-ce qui ne fonctionne pas bien et pourquoi ? Qu'est-ce qui fonctionne bien et pourquoi ?

La CSF soutient le principe de la réforme, mais s'inquiète des effets contre-productifs possibles dans certains endroits. En effet, les activités et intervenants envisagés sont parfois proposés aux parents sans que ne soit visibles la logique du projet, la continuité des temps éducatifs. De même, des questionnaires sont fournis, mais sans donner les enjeux. Les familles ont besoin de se sentir partie prenante de la réflexion, pour ne pas avoir l'impression ni de subir, ni d'être consultées "pour la forme" et sans avoir les moyens de comprendre l'ensemble du projet.
Et il est évident que dans un souci d'équité aucune activité ne devra être payante.

Heureusement, la logique de concertation généralisée, via les contrats éducatifs locaux (les CEL), inscrite dans le temps et le territoire, associant l'ensemble des acteurs, existe dans nombre de communes. Partant d'un projet, des possibilités, des envies des uns et des autres, des besoins de l'enfant, le choix se porte, dans un second temps, sur l'organisation. Cela donne lieu à de beaux projets qui associent les partenaires, parfois au-delà du monde éducatif. Je pense à celui de Rencurel, dans lequel il est fait appel aux associations, aux employés municipaux et aux habitants qui souhaiteraient s'impliquer, et qui vont offrir aux élèves du chant, de la relaxation, des jeux, ou encore une initiation VTT.

Vous demandez la collaboration éducative. Quelle forme pourrait-elle prendre ? Quelle peut être la place des familles ?

La recherche d'une complémentarité des formes d'éducation est nécessaire pour prendre en compte l'enfant dans sa globalité. Or, les projets éducatifs territoriaux (PEdT) portent uniquement sur l'école et le périscolaire. Familles, enfants, enseignants, associations, élus, animateurs, professionnels de la petite enfance, travailleurs sociaux, gardiens, Atsem, peuvent partager leurs points de vue et collaborer à une vision partagée des temps éducatifs. Cela devrait permettre à l'enfant de se sentir mieux à l'école, chez lui le soir en rentrant, de prendre sa place à l'école et dans sa ville, et de l'associer, lui aussi, à la réflexion !
Faire jouer la convivialité est probablement un préalable à la participation des parents à la réflexion globale, directement ou par le biais de leurs représentants élus. Ils peuvent prendre part aux échanges sur le bienêtre de l'enfant, rendre compte des discontinuités entre les différents temps ou services acteurs de l'éducation (crèche, école, péri et extrascolaire) et même faire des propositions, voire être porteurs d'initiatives !

Un conseil à donner à ceux qui dès à présent se préparent à mettre en place les nouveaux rythmes en 2014 ?

Il parait bon de penser le projet et son contenu avant les plannings, de consulter les parents dès le début de la préparation et d'expliquer précisément la situation avant de leur demander leur avis. Et puis les familles sont prêtes à partager leurs connaissances sur les besoins des enfants, en termes de sommeil, de régularité dans les heures de coucher et lever mais aussi de repas, de temps calmes, d'imaginaire, de continuité dans les activités, ou d'avoir la possibilité de choisir, de s'exprimer aussi…

PERRINE BOUHELIER, CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES

« Elle laisse sur sa faim… mais elle roule dans le bon sens »

CATHERINE CHABRUN, SECTEUR DROITS DE L'ENFANT DE L'ICEM – PÉDAGOGIE FREINET.

Déçue, pas vraiment surprise et pourtant optimiste pour la suite, Catherine Chabrun suggère de compter sur la concertation, le projet d'école et la fomation.

Dans tout le battage médiatique actuel, que garder du négatif et du positif de la mise en place de la réforme ?

Bien sûr en tant que militante pédagogique, j'ai été déçue du contenu de la réforme. Lorsque j'ai lu le décret, j'ai tout de suite pressenti les difficultés de ce découpage en neuf demi-journées. Bien sûr, il était indispensable que la matinée supprimée par le précédent ministre soit restituée, mais il aurait fallu proposer cinq journées pour répartir correctement les 24 heures d'enseignement et les activités périscolaires et conserver pour les enfants équilibre et régularité. Le carcan de ces demi-journées a empêché également l'élaboration de projets éducatifs dignes de ce nom, car des plages de temps plus importantes sont indispensables pour les réaliser. Je ne suis donc pas étonnée d'entendre différents griefs comme : « pour les enfants autant de temps à l'école », « pour les enseignants plus de présence » « Tout le monde est fatigué », etc. Les médias se sont régalés !

Un décret peu ambitieux, pourtant l'idée que les enseignants aient un temps hors enseignement aurait pu impulser des projets construits avec les autres acteurs éducatifs… mais le choix du contenu proposé aux enseignants pour ce temps d'activité pédagogique complémentaire (APC) prête à confusion. Une heure d'activité pédagogique remplace les deux heures dévolues à l'aide personnalisée (AP), mais elle peut être toujours utilisée pour le soutien aux élèves en difficulté ou pour l'aide au travail personnel (les devoirs pour beaucoup). Certes, il reste une autre possibilité : le conseil des maîtres peut proposer une activité en lien ou non avec le projet éducatif du territoire (PEdT), mais sans une volonté particulière de l'équipe enseignante, l'APC peut rester une AP réduite d'une heure.

Qu'est-ce qui mérite de défendre la mise en place généralisée à la rentrée ?

Défendre la semaine de cinq jours, avec une répartition régulière des temps d'enseignement et d'activités périscolaires, le temps d'APC servant d'articulation entre les deux.

Les premières expériences de 2013, les remontées des acteurs du terrain et des comités de suivi pourraient permettre d'améliorer le décret, voire de l'assouplir et de le sortir de son carcan de neuf demi-journées. On peut se mettre ainsi à rêver de mutualisation entre communes, de coopération entre les différents acteurs, de concertation dans les équipes…

Mais le déferlement médiatique, les oppositions politiciennes en vue des municipales me font craindre le pire… À travers les rythmes, c'est toute la loi qui est visée. Bien sûr qu'elle est peu refondatrice, juste un peu réparatrice, qu'elle laisse sur sa faim… mais elle roule dans le bon sens.

Quels sont les ingrédients qui aideront à cette mise en place ?

D'abord les temps de concertation à l'intérieur des équipes enseignantes, mais aussi avec tous les autres acteurs éducatifs (associations, acteurs locaux, parents).

Ensuite le projet d'école qui pourrait devenir un véritable projet d'équipe et participer à l'harmonisation des temps éducatifs de l'enfant. Il s'agirait de prendre en compte les temps qui précèdent, qui suivent les temps scolaires et ainsi se référer aux autres projets des structures environnantes (centre de loisirs, accueil du soir, conservatoire, école d'art, associations…). En effet, le temps de l'enfant ne se réduit pas à celui d'élève, la plupart des enfants passent 45 heures en dehors de leur famille par semaine. Ce qui permettrait d'apporter un peu de cohérence dans tous ces temps (organisation, principes, valeurs). Il s'agirait aussi de prendre en compte le principe de la coopération pour l'élaboration, la mise en œuvre d'ateliers, de plages d'activités culturelles, sportives avec les autres acteurs. De prendre en compte enfin la participation démocratique des enfants et des parents, qui deviendrait un élément commun dans tous les projets des acteurs du projet éducatif terrirorial (PEdT).

Le dernier ingrédient, c'est la formation initiale et continue des enseignants avec des modules communs avec les animateurs et les éducateurs avec la reconnaissance des mouvements pédagogiques et d'éducation populaire dans les ESPÉ. ■

CATHERINE CHABRUN, SECTEUR DROITS DE L'ENFANT DE L'ICEM – PÉDAGOGIE FREINET

« Une des richesses du projet se trouve dans la diversité de l'équipe d'animation »

STÉPHANE PICARD, DIRECTEUR DU CENTRE DE LOISIRS DE MUGRON DANS LES LANDES.

Depuis la place d'un centre de loisirs, comment voit-on la mise en place de la réforme des rythmes scolaires ? Avec la conviction de la nécessaire d'un travail collectif et l'idée que les choses seront à évaluer et améliorer peu à peu.

Les élus du canton ont souhaité mettre en place cette réforme dès septembre 2013, notamment pour bénéficier du coup de pouce financier de l'état, mais également pour éviter de devoir mettre en place cette organisation à la suite des élections de 2014.
Ils se sont appuyés sur le travail de la commission enfance qui avait déjà travaillé à l'écriture d'un projet éducatif. Ils ont pris en compte différentes études, différentes contraintes (humaines, matérielles, financières) pour donner des préconisations nécessaires à la mise en place de ces temps : respecter les rythmes de l'enfant en se référant aux préconisations faites par les chronobiologistes, positionner les temps d'activités périscolaires deux jours consécutifs après la pause méridienne, puis les deux autres jours après le temps d'enseignement de l'après-midi, agir en complémentarité avec les enseignants et les parents, procéder à des évaluations régulières pour faire évoluer les organisations mises en place et élaborer un projet de formation pour les personnes qui interviendront dans les temps d'activités périscolaires.

Partant de là, un comité de pilotage a été créé, associant parents, enseignants, élus, représentants associatifs et techniciens. Ce comité de pilotage a pour rôle d'enrichir le projet, de formuler des propositions et de participer à l'évaluation du projet éducatif territorial.

L'ORGANISATION

Le territoire regroupe vingt-six classes et six cents élèves. Une cinquantaine d'animateurs interviennent sur ces temps qui ont lieu deux fois par semaine en début d'après-midi et deux fois en fin. Les jours varient suivant les écoles. Une des richesses du projet se trouve dans la diversité de l'équipe d'animations : animateurs BAFA, éducateurs sportifs, atsem, éducateur de jeunes enfants, et d'autres personnes sans qualifications reconnues dans l'animation mais avec des expériences et des compétences certaines en jardinage, animation en médiathèques, éducation à l'image ou couture.

Les activités sont conçues par parcours de découvertes. Chaque classe, à l'heure des temps d'activités périscolaires, est prise en charge par deux animateurs qui leur font vivre des activités en lien avec le parcours thématique de la période. Ces thématiques changent entre chaque période de vacances scolaires. Les animateurs n'interviennent pas toujours avec la même classe. Cela permet aux enfants de bénéficier de diverses compétences tout au long de la semaine. Par exemple, l'enfant vit un parcours sur les saisons : le lundi, il fait des activités physiques avec un éducateur sportif, le mardi, il crée avec un animateur plus à l'aise en arts plastiques, le jeudi, il fait des jeux collectifs et le vendredi il crée à nouveau.

A la fin d'un parcours, l'objectif est d'avoir fait vivre aux enfants différentes situations pédagogiques : création plastique, jeux collectifs, jeux d'expressions, jeux de société, discussions, rencontres, découverte d'expositions ou lecture de contes.

DU DIALOGUE NÉCESSAIRE

Si les parcours sont variés et découlent d'un projet commun, quelques difficultés subsistent. En effet, il n'est pas tout le temps facile de bénéficier de salles adaptées et des repères sont encore à trouver, que ce soit du côté des enfants, des animateurs, mais également du côté de tout acteur éducatif concerné par cette nouvelle mise en place. Considérer l'enfant dans une approche globale, vouloir faire vivre une éducation partagée demande du temps, des efforts, de la réorganisation. Nous tentons de mettre en place un projet pédagogique cohérent dans le respect des uns et des autres.

Pour faire avancer le projet, pour que chacun ait la parole, des temps d'évaluations sont prévus dès la fin 2013. Ainsi, pourront s'exprimer enfants, parents, enseignants, animateurs et élus. Les regards des uns et des autres éclaireront le projet au fil du temps, mêlant éducation formelle et non formelle, afin d'arriver à ce que chacun trouve sa place, dans l'unique but de permettre à l'enfant de se construire dans les meilleures conditions possibles. ■

STÉPHANE PICARD, DIRECTEUR DU CENTRE DE LOISIRS DE MUGRON DANS LES LANDES

« Les cinq piliers de la sagesse réformatrice »

GEORGES FOTINOS, CHERCHEUR. Georges Fotinos a été membre de la consultation nationale sur les rythmes scolaires et est l'auteur de nombreux rapports, notamment sur le « climat scolaire ». Il a co-signé récemment avec le chronobiologiste François Testu une tribune dans *Libération* : « Les rythmes scolaires : une polémique stérile et dangereuse pour l'école ». Il dégage ici quelques points qui lui paraissent essentiels pour une amélioration de la réforme.

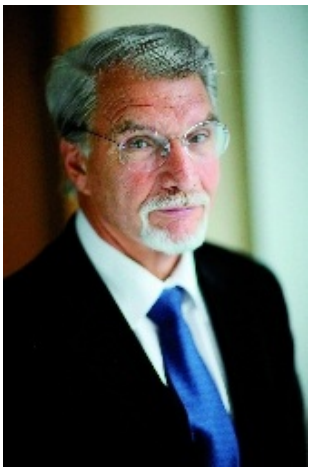

Cette réforme peut être améliorée et cela me paraît absolument nécessaire. Sinon on risque au mieux et dans une majorité de cas d'une « stagnation résignée » des acteurs, au pire un discrédit complet et durable d'un des rares leviers de changement global de l'école. En effet, la réforme fait toucher aux contenus, aux pratiques pédagogiques, aux missions et formation des personnels, aux partenariats éducatifs notamment.

On relève trois points d'ancrage de cette réforme : l'étalement des apprentissages scolaires sur neuf demi-journées, l'allègement quotidien du temps d'enseignement et la complémentarité éducative périscolaire. A partir de là, cinq piliers, quasiment du ressort de la sagesse et du bon sens, seraient à même de consolider et de pérenniser ce changement à tendance fortement « volatile » actuellement. Les cinq piliers de la sagesse réformatrice, autrement dit.

1. Faute de pouvoir le réviser, introduire de la souplesse dans l'application du décret fixant le cadre du changement de la journée et la semaine scolaire. Comment ? En rendant public et en promouvant auprès des enseignants, des parents et des décideurs locaux et territoriaux (élus, Dasen, Recteur) l'article L 401-1 du Code de l'éducation portant sur les innovations pédagogiques et le régime dérogatoire les concernant.
2. Considérer que la durée du temps d'enseignement quotidien doit être liée à l'âge des enfants. Considérer ensuite que les séquences d'apprentissage (contenu et pédagogie) et leur déroulement sont dépendants du moment de la journée, du jour de la semaine et de la

place des activités éducatives.
3. Concevoir le temps scolaire comme une construction et un système global articulant journée, semaine et année. L'allongement de l'année scolaire ne pouvant se concevoir qu'avec l'objectif d'allègement quotidien du temps d'enseignement et conjointement lié à une autre organisation des activités éducatives. Pour ce faire il semble désormais nécessaire d'envisager sérieusement deux calendriers scolaires : l'un pour l'école primaire et le collège, l'autre pour le lycée. Ce au bénéfice des élèves et de leur réussite.
4. Considérer que tout projet d'école ou d'établissement se doit de prendre en compte les activités d'animation périscolaire, développer les activités éducatives dites « intégrées » durant le temps scolaire et promouvoir les échanges de compétences entre enseignants et animateurs.
5. Pérenniser pour toutes les communes l'aide annuelle de l'Etat mais selon le degré d'implication des acteurs et la qualité de l'innovation au service des élèves et de leur épanouissement scolaire et citoyen.

GEORGES FOTINOS, CHERCHEUR

« Oui il y a de réelles inquiétudes sur le terrain »

CLAIRE LECONTE, SPÉCIALISTE DES RYTHMES DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT.

Claire Leconte est professeur émérite de psychologie de l'éducation et spécialiste des rythmes de l'enfant et de l'adolescent. Elle a publié une synthèse de ses recherches en chronobiologie "Des rythmes de vie aux rythmes scolaires", aux éditions du Septentrion (Lille) en 2011. Dans des conférences ou sur son blog, elle défend avec vigueur ses convictions, étayées, selon elle, par nombre de travaux et expériences sur le terrain. Nous lui donnons bien volontiers la parole.

Vous avez été critique sur la réforme des rythmes scolaires. Que lui reprochez-vous et y voyez-vous des points positifs ?

L'accord qui a toujours été le mien avec M. Peillon est de devoir revenir sur la semaine de 4 jours, généralisée sans prise en compte des besoins des enfants, qui plus est des plus fragiles, par le décret Darcos de 2008.

Mais ce que je lui reproche justement c'est d'être reparti de ce décret au lieu d'en réécrire un correspondant à l'ambition qui était la sienne, à savoir refonder l'école. Pour répondre à cette ambition dès la mise en œuvre de cette réforme, il aurait été judicieux de ne plus ne s'intéresser qu'aux rythmes scolaires mais bien de s'attaquer à l'aménagement des temps des enfants, tout au long d'une journée et d'une semaine voire de l'année et ne pas oublier qu'un tel aménagement dépend de celui des espaces. Il aurait même été intéressant d'inscrire cette réforme dans un projet de société, ce qui aurait pu se faire si le décret en question n'avait pas été porté uniquement par l'Éducation nationale, mais bien en interministériel,

associant à la réflexion de l'Éducation nationale, Jeunesse et sports, l'éducation populaire, les ministères de la culture, de la santé, de la famille et du travail.

On n'en serait alors pas resté à ne réfléchir qu'à un changement marginal d'emploi du temps scolaire (qui ne représente que moins de 10% du temps de vie total de l'enfant) en demandant aux collectivités de se charger des autres temps de l'enfant, ce qui actuellement laisse libre cours au renforcement des inégalités territoriales alors même qu'on voit fort bien que toute la société est concernée par ce changement.

Cela aurait surtout permis d'emblée de faire entendre aux enseignants que la réussite des enfants ne pouvait être au rendez-vous qu'à la condition qu'ait lieu un changement important dans leur usage des temps, impliquant un changement dans leurs pratiques pédagogiques et d'évaluations, mais aussi nécessitant de travailler sur les contenus et la répartition de ces temps et pas uniquement sur des horaires.

Cela aurait encore permis d'insister sur la nécessité de faire prendre conscience aux différents acteurs de leur responsabilité particulière dans la réussite éducative des enfants. Ce qui nécessite, je le reconnais pour le vivre en permanence par rapport au travail de terrain que je fais depuis des mois, un apport d'informations et de connaissances concernant à la fois l'enfant et le fonctionnement de ses rythmes biologiques (que personne ne connait vraiment) et les effets différents mais parfois complémentaires de l'ensemble des partenaires de la communauté éducative, parents, animateurs, Atsem, professionnels de l'enfance, élus mais aussi enseignants.

Le ministère avait aussi laissé entendre qu'en renforçant l'importance de l'apport éducatif des collectivités il permettrait plus d'ouverture de l'école sur la cité : mais cela nécessite une confiance réciproque des différents acteurs ayant en charge l'éducation globale de l'enfant. Les milliers de rencontres réalisées au cours de cette année me laissent très sceptique quant à cette réalité !

Le point le plus positif est que ce ministère s'était engagé à « bousculer » l'école primaire pour lui donner un élan nouveau et permettre le changement de fond nécessaire au retour d'une école « ascenseur social » pour tous les enfants de ce pays.

Que faudrait-il faire aujourd'hui, concrètement, pour améliorer l'existant et « sortir par le haut » des désaccords ?

Oui il y a de réelles inquiétudes sur le terrain : inquiétudes des familles, soucieuses de la qualité de vie de leur enfant quand elles n'attendent pas uniquement que ceux-ci soient bien gardés de 7h30 à 18h30, inquiétudes des enseignants qui ne voient pas forcément leur qualité de vie professionnelle améliorée par ce changement, inquiétudes des collectivités par rapport aux moyens qu'elles auront pour assurer les formations nécessaires, mais aussi pour faire perdurer les choses quand l'Etat se sera désengagé et que les subventions seront diminuées, ce qui est déjà programmé, ou devant le non-sens de faire venir de loin des professionnels pour un quart d'heure d'intervention.

De nombreuses communes, et même communautés de communes, ont fait le choix de construire des projets éducatifs avec toute la communauté éducative. Cela devrait servir de base expérimentale et permettre de prouver que d'autres formes d'organisation sont plus à même de répondre aux attentes de changements positifs. Ce serait pour le moins un premier pas vers un assouplissement du décret qui deviendra urgent quand toutes les communes devront partir et risquent de le faire dans la cacophonie.

Enfin, chaque adulte doit s'interroger sur ce qu'il doit – et peut - modifier dans ses habitudes quotidiennes pour dépasser ses seules contraintes ou parfois son seul confort personnel.

Tout cela aurait dû être fait avant de lancer la « réforme », mais il n'est jamais trop tard pour bien faire !

Qu'est-ce que les spécialistes des rythmes ont à dire des enfants fatigués, de la nécessaire coupure du mercredi, etc. ?

Les rythmes biologiques sont le propre du vivant, Alain Reinberg disait que pour bien les

respecter il faut bien les connaître, ce que je partage avec lui. Mais quand il s'agit de l'enfant, on doit aussi s'intéresser à son développement psychologique et aux effets des contextes de vie dans lesquels il est situé. C'est pour quoi je ne cesse de rappeler par exemple que les capacités attentionnelles de l'enfant sont totalement dépendantes à la fois de sa vigilance physiologique (d'où la nécessité de respecter une régularité dans son rythme veille-sommeil) mais aussi de l'intérêt qu'il a pour la tâche qu'il est en train de réaliser et du sens qu'elle a pour lui. D'où l'importance de former les enseignants sur les pratiques et les contextes d'apprentissage utiles pour développer sa motivation intrinsèque, pour lui permettre de s'autoévaluer, de s'autodéterminer, de comprendre comment il apprend, ce qui lui pose problème dans ses apprentissages. D'où l'importance de considérer les temps à travers leurs contenus et non d'un point de vue quantitatif. Et pour cela d'avoir des enseignants ayant une vraie qualité de vie professionnelle.

Cette problématique doit donc prendre en considération les connaissances scientifiques que l'on possède, mais pas uniquement celles relatives aux rythmicités biologiques.

Évidemment, ces interrogations sont aussi de l'ordre du politique, mais cela devait s'inscrire dans un choix de société, interroger tout le monde sur ce que chacun attend de l'éducation de nos enfants, pas uniquement sur l'éducation reçue à l'école. Quelle éducation pour que chacun de nos enfants devienne un citoyen responsable des choix de vie qu'il aura pu faire parce qu'on l'aura aidé à les faire avec pertinence ? ■

CLAIRE LECONTE, SPÉCIALISTE DES RYTHMES DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

LE BLOG DE L'AUTEUR

http://www.claireleconte.com/blog/

« Une question vertigineuse se répand : qu'est-ce désormais que l'école ? »

FRANK BEAU, ESSAYISTE ET PARENT D'ÉLÈVE. Chercheur indépendant et ancien journaliste, Franck Beau est aussi parent d'élève en élémentaire à Paris. Il essaie ici de mettre en perspective cette réforme qui ouvre un champ nouveau, un espace buissonnier, ce qui bouscule forcément les acteurs.

Jamais une réforme éducative n'avait produit une cacophonie de cette nature. Tout le monde était d'accord pour modifier les rythmes, et à présent tout le monde se dispute. Que se passe t-il ? En fait c'est assez simple. La réforme porte le nom de « rythmes scolaires », mais dans les faits c'est une « réforme du périscolaire ».

Quand on connait Paris où se trouve l'épicentre des tensions, on comprend rapidement pourquoi cette réforme a ouvert la boîte de Pandore. Une partie des enseignants craint depuis longtemps une municipalisation de l'éducation nationale, en particulier de la maternelle et de certaines matières. Ils y voient alors le cheval de Troie de cette mutation. A travers l'action municipale, le nouveau monde périscolaire avance, prenant possession des lieux, des classes, d'une partie du matériel, du temps.

De leur côté, les parents, ne voient que la partie émergée de l'Iceberg. On leur a vendu un service d'occupation des enfants, de haute volée et gratuit. Si cela échoue, ils savent qu'ils auront une garderie améliorée ou un service payant à l'avenir. Certains s'en contenteront. D'autres résistent encore, car ils attendent que Paris honore ses promesses. Mais que faut-il attendre sur le fond ? La question demeure.

LE CHAÎNON MANQUANT DE L'ÉCOLE

En attendant, les frontières bougent au rythme de cette réforme, et des voix s'élèvent

pour dire : « rendez-vous compte, en maternelle, les enfants ne reconnaissent plus l'école, ne savent plus distinguer ce qui relève du scolaire, du périscolaire, du centre de loisirs ». En effet, ce sont parfois les mêmes visages, les mêmes classes, dans des temps différents. Ou trop de visages différents. Quoiqu'on en pense, quelque chose d'étrange est en train de se passer à l'école, au milieu des enseignants, des animateurs et des parents. Beaucoup pensent que c'est une situation temporaire et normale, issue de la refondation. Mais il n'empêche qu'une question vertigineuse est bel et bien en train de se répandre : «Qu'est-ce désormais que l'école ? ». Certains vont répondre sans détours : l'école c'est évidemment « le scolaire », à savoir l'éducation nationale. Elle est reflétée par le programme, le socle commun, le projet d'école, le conseil d'école tel que nous le connaissons aujourd'hui, et son règlement intérieur. Mais le nouveau temps périscolaire est en train de perturber le couple historique enseignant-parent. Il amène de fait à élargir le cercle, à discuter désormais à trois. Ce faisant, il en vient à questionner l'école elle-même, à redéfinir son centre de gravité.

Si l'on prend un peu de recul, une autre question, tout à fait inattendue, surgit : et si l'école était justement le lieu où cette communauté éducative que l'on cite beaucoup mais que l'on voit peu, devait prendre corps ? Cela signifierait *de facto* que cette nouvelle « case » temporelle qui vient d'être ajoutée, ces trois heures éducatives qui plombent les comptabilités locales et suscitent des débats passionnés, ne seraient en réalité pas le nouveau territoire éducatif de la municipalité, mais le chainon manquant de l'école. Celui qui manquait entre l'éducation nationale, le territoire, et les familles. Celui qui appartient à tous sinon à personne. Si jamais cette hypothèse valait un sou, il faudrait que chacun fasse une pause, revienne dans son monde, et observe cet espace nouveau à bonne distance. Que verrait-il alors ? Une clairière abandonnée dans laquelle pourrait bien se trouver le sens qui manque à ce jour à la réforme, le langage et le socle commun national-territorial-parental de l'école refondée.

LES ENFANTS DE LA CLAIRIÈRE

La communauté éducative qui est en train de se recomposer en ce moment même autour de ce temps éducatif flou, fera nécessairement du chemin en ce sens. Mais si on ne prêtait pas davantage attention au sujet, les trois mondes éducatifs pourraient en venir çà et là, et notamment à Paris, à se replier sur eux-mêmes. L'école pourrait tout à fait devenir un lieu où l'on inculquera aux enfants qu'il existe une éducation nationale, une autre municipale, et une autre parentale, sans liens ni continuité, sans projet commun nécessaire. On aura signifié par là que la République n'a pas été en mesure de donner un sens politique et éducatif à ce sujet. On ne refonde jamais un espace commun qu'à son corps défendant. Aussi, faudrait-il peut-être libérer un peu la parole des enfants. Non pas parce que la vérité sortirait de leur bouche, mais pour une raison plus simple : ils sont à ce jour les seuls à être en relation avec ces trois mondes. Ils sont à ce jour les seuls habitants de la clairière de l'éducation. Et sans doute peuvent-ils nous donner des pistes et quelques matières pour que notre génération d'adultes fasse à son tour son devoir, en refaisant école.

(dessin : Frank Beau vu par Ray Clid) ■

FRANK BEAU, ESSAYISTE ET PARENT D'ÉLÈVE

RESSOURCES

Les rythmes dans un livre

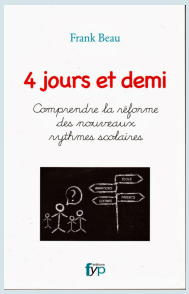

Frank Beau vient de publier *4 jours et demi. Comprendre la réforme des nouveaux rythmes scolaires*, éditions FYP

Ce petit livre de 150 pages fait à la fois le point sur la réforme et s'efforce de la resituer dans la globalité du temps de l'enfant. Arrivera-t-on à dépasser le seul point de vue de chacun des acteurs ou va-t-on passer à côté des « questions-clé », comme celle du rapport de l'école et du territoire ou de la continuité nécessaire du temps éducatif et du temps d'apprentissage ?

3. Allegretto

« C'est quand même nous, les enseignants, qui assumons la réforme au quotidien »

JEANNE CAROLUS, PROFESSEURE DES ÉCOLES À PARIS. Excédée par les accusations de rigidité des enseignants, Jeanne Carolus se défend : le quotidien, le déséquilibre, les désagréments matériels ce sont bien pourtant les professeurs des écoles qui les prennent en charge. Elle appelle à ce que soient reconnus à la fois le désordre engendré et l'action pondératrice des enseignants.

On lit trop fréquemment que les professeurs des écoles (surtout les parisiens…) sont des cerveaux idéologisés et obtus, des inadaptables, enkystés dans leurs habitudes et leurs avantages acquis.

Et pourtant, dans les faits, tous les mardis et tous les vendredis, les élèves des 662 écoles parisiennes passent de la classe à l'animation périscolaire. Et qui donc permet que cette passation se fasse ? Y a-t-il des élèves perdus sur le trottoir ? Des parents sans enfants ? Des élèves sans salle de classe ?

Comment fait-on pour que les élèves connaissent leur emploi du temps du jour, quand celui-ci change cinq fois par semaine ? Comment fait-on pour travailler dans une salle de classe qui, la veille, a servi de salle de danse ou de théâtre ?

Comment fait-on pour que les élèves gardent de la retenue face aux adultes de l'école, quand ils ont tôt fait de prendre un animateur pour un copain ? Comment fait-on pour qu'ils se déplacent comme des élèves dans l'école, alors qu'ils ont expérimenté qu'après 15h une course dans les couloirs ou les escaliers est tout à fait envisageable ?

Oui, si la réforme est dans le rythme, c'est bien le fait de la communauté éducative. Alors de grâce, un peu de considération pour les efforts de gestion, d'explication, de compensation, de remédiation que nous mettons en œuvre tous les jours, en plus de la gestion habituelle de la classe. La réforme des rythmes, c'est quand même nous, les enseignants, qui l'assumons au quotidien. Ce faisant, nous agissons en cohérence avec le premier item du référentiel de compétences professionnelles des professeurs des écoles : « *en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable* ».

Cependant, cela ne nous empêche pas d'observer nos élèves et de réfléchir. Que voyons-nous ? Des emplois du temps de ministre, un nombre d'adultes responsables des enfants digne du lycée, un joyeux mélange des genres dans les locaux de l'école, des moments de transition confus et longs, des organisations de dernière minute, un choix des activités périscolaires sociologiquement très déterminée. Un univers mouvant et incertain, peu égalitaire. Quels sont les élèves avec lesquels nous devons reprendre les règles de vie, réexpliquer l'organisation du temps et des lieux ? Les plus fragiles… Ce sont eux qui semblent le plus déstabilisés.

Enseignants et élèves sont confrontés chaque jour à l'inconnu, au difficile, à l'incompris, au résistant. Ils ont besoin d'un rythme régulier, d'une organisation ritualisée, qui n'accaparent plus l'attention. Ils recherchent la sérénité et le bienêtre pour travailler. Et la réforme des rythmes ne les leur donne pas. ■

JEANNE CAROLUS, PROFESSEURE DES ÉCOLES À PARIS

« Nous avons l'impression de ne jamais quitter l'école »

CLAIRE VILLEFRANCHE, PROFESSEUR DES ÉCOLES EN MATERNELLE À PARIS.

Claire Villefranche travaille à Paris dans une école maternelle de cinq classes dont les lieux très exigus se partagent à la fois entre les enseignants et les animateurs du centre de loisirs. Pas simple... Après un mois passé à faire les activités du centre, les enfants du centre se retrouvent élèves dans la classe avec une enseignante qui va donner pour le même matériel des consignes différentes, organiser la circulation des enfants, les règles de rangements autrement. Et les règles du jeu, dans tous les sens du terme, risquent d'être différentes.

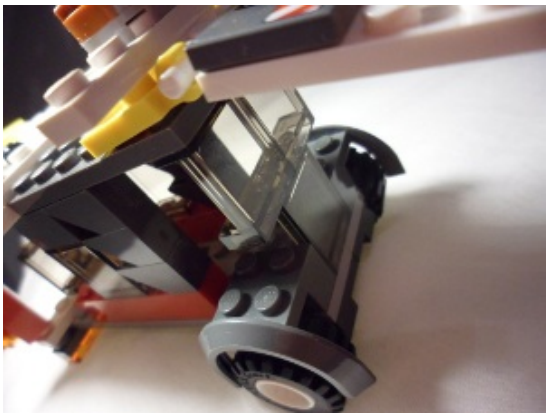

Jouer, cela s'apprend, avec des règles qui organisent les apprentissages scolaires : ces apprentissages correspondent à une progression ignorée par les animateurs, et les atsem de l'école. Il s'agit du champ spécifique de l'enseignement.

En début de petite section, le matériel du coin cuisine n'est pas entièrement mis à disposition par exemple. L'enseignante peut choisir un nombre restreint d'assiettes, de couverts, d'ustensiles et augmenter les quantités et les couleurs. En effet, au fur et à mesure des séances de langage, l'enfant découvre du matériel nouveau (fouet à main, manuel de cuisine, fouet électrique, saladier) pendant un atelier cuisine par exemple. La confection d'un gâteau pour fêter les anniversaires des enfants constitue à part entière un acte pédagogique qui va être réinvesti dans les coins jeux. L'enseignant le pense, l'organise, le planifie dans le temps. Et puis il y a la pâte à modeler qui est utilisée avec un set de table, des outils spécifiques. Les perles pour les algorithmes. Comment fait-on si ce matériel est sorti, utilisé dans la classe ?

Mais il y a aussi pendant la même période du matériel qui est laissé volontairement sans

consigne à l'enfant : ce qui va permettre d'observer les enfants sous un autre regard. Alors si l'animatrice prend ce matériel et donne des consignes précises, cet espace d'observation se perd et n'est plus pertinent.

Pour un même lieu, un même matériel, il y a donc trois fonctionnements différents dans une même journée : celui de l'enseignant, puis de l'atsem pour l'atelier périscolaire, et enfin celui de l'animatrice du goûter.

Pour l'organisation des ateliers, auparavant je ne rangeais le matériel que le mardi soir puisque le mercredi il y avait le centre de loisirs. Et le vendredi je préparais la semaine suivante. Maintenant, je dois en plus le ressortir le mercredi matin pour le ranger le mercredi midi. Une demi-journée en plus me demande de venir plus tôt à l'école le mercredi matin et de rester plus tard le mercredi midi. Si spécifiquement il y avait des espaces différents, cela permettrait d'éviter quinze minutes d'installation, mercredi, jeudi et désinstallation le mardi, mercredi, c'est-à-dire gagner une heure en logistique. Quand on sait qu'un enseignant de maternelle effectue essentiellement son travail de préparation dans sa classe, nous avons l'impression de ne jamais quitter l'école. Cette heure est de trop ! ■

CLAIRE VILLEFRANCHE, PROFESSEUR DES ÉCOLES EN MATERNELLE À PARIS

« La classe, ce lieu intime et intense »

MAYA FLECK, PROFESSEUR DES ÉCOLES À PARIS. Un des blocages de la mise en place vient de la relation intime que l'on peut avoir avec sa classe, et de la difficulté à laisser ce lieu à d'autres. C'est ce que Mara Fleck décrit, l'ordre troublé qui n'est pas un détail, et l'infime des choses qui n'est pas l'accessoire.

La classe : c'est un lieu *que* l'on travaille. Les murs, les meubles, le sol, les portes, le plafond, les fenêtres même, sont nos outils. C'est une re-création régulière. La physionomie de la classe change au fur à mesure des apprentissages. Chaque classe est différente. Elle est l'expression unique d'un collectif.

Alors, quand un inconnu débarque avec une horde d'enfants énervés qui mettent en vrac la belle exposition de livres qu'on s'est échinée à installer, on est un peu irrité.

Puis, on aimerait pouvoir corriger la pile de trente cahiers qu'on ne peut pas trimbaler jusqu'à la maison, ni même jusqu'à la salle des maîtres. Mais on ne peut pas rester. Ah ! On devait aussi afficher les derniers exposés. Ca attendra !

Ailleurs qu'à l'école, quel professionnel accepterait d'être régulièrement sommé de quitter son lieu de travail pour laisser la place à d'autres ? Comment appelle-t-on le fait d'empêcher quelqu'un de faire son travail ? Ne serait-ce pas du harcèlement ?

L'intimité : c'est celle d'un groupe qui se construit jour après jour. Celle de personnalités, d'inconscients qui se côtoient de longues heures par jour. Qui vivent dans une seule et même pièce le plus clair de leur temps. Nous passons plus de temps avec les enfants que leurs propres parents. C'est un engagement permanent de l'enseignant pour aller chercher l'enfant qui peine à réussir et qu'on ne se résout pas à laisser dans son costume d'élève en difficulté.

La classe, c'est tout cela. Ce lieu intime et intense où la résilience arrive parfois. Un enfant ne sera jamais un dossier. Est-ce que cela ne mérite pas le respect ?

(Photo : Philippe Charpentier) ■

MAYA FLECK, PROFESSEUR DES ÉCOLES À PARIS

« Nous sommes contents de retrouver le mercredi matin »

JEAN-PIERRE CHEVALIER, ENSEIGNANT DE CLIS. Jean-Pierre Chevalier enseigne à l'école Gutenberg, à Parthenay, dans le département des Deux Sèvres. L'école comporte 10 classes. C'est la plus grosse école publique de Parthenay, commune d'un peu plus de 10.000 habitants et chef lieu d'arrondissement en milieu rural.

Historiquement, notre département a depuis longtemps vécu des organisations diverses du temps scolaire dans les écoles primaires (à une époque, cohabitaient le système de la semaine niortaise, de la lyonnaise et du samedi matin). Les contingences économiques du ramassage scolaire ont progressivement conduit à plus d'homogénéité départementale. Le passage à la semaine de quatre jours version Darcos a souvent été vécu comme une réforme confortable pour nos rythmes de vie d'enseignants adultes, mais comme une aberration du point de vue du respect du rythme de l'enfant.

A Parthenay, nous avons eu la chance qu'une municipalité de droite s'engage à fond dans la mise en œuvre des nouveaux rythmes, ceci avec prise d'effet dès la rentrée de septembre 2013, faisant un travail de concertation depuis le printemps pour une mise en œuvre tenant compte des souhaits et projets des enseignants et des parents.

DIVERSIFIEES, PLANIFIEES ET AFFICHÉES

Dans notre école, les élèves vont en classe de 9h00 à 12h00, les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et de 14h15 à 16h30, les lundi, mardi, jeudi, vendredi. Une garderie (payante et ouverte à tous), surveillée par du personnel communal est organisée par la mairie et accueille les enfants le matin, dès 7h30 et le soir, jusqu'à 18h30. Les élèves peuvent bénéficier d'activités pédagogiques complémentaires de 30 minutes, deux fois par semaine,

se déroulant sur le temps de pause méridienne. Des activités périscolaires sont organisées par la collectivité locale entre 12H00 et 14H15, en fonction de l'organisation de la cantine et des Activités Pédagogiques Complémentaires. L'aide aux devoirs fonctionne les lundis, mardis et jeudis de 17 h 15 à 18 h.

Les activités périscolaires sont encadrées à l'école par des animateurs recrutés par la mairie, titulaires d'un BAFA ; il est également prévu que des associations culturelles, sportives apportent leur concours au dispositif. Les activités proposées sont diverses, planifiées sur le mois à venir et affichées pour une possibilité d'inscription préalable des élèves. Des projets partagés entre enseignants et animateurs se mettent progressivement en place, dans le cadre des projets de l'école.

UNE ATTITUDE PROFESSIONNELLE ET UN RYTHME PLUS DÉTENDU

Au début, nous (les enseignants) étions un peu dubitatifs sur ce que feraient les animateurs ; nous avions peur que les temps d'activités périscolaires ne deviennent des grandes récréations. Nous avons jusqu'à présent été agréablement surpris sur l'attitude professionnelle des animateurs, sur la possibilité de communication qui existe entre eux et nous. Il est possible d'échanger, de se parler et d'avoir un peu de cohérence d'école vis-à-vis des élèves, chacun restant à sa place et dans sa sphère professionnelle. D'autre part, même si cela a eu des conséquences organisationnelles et financières indubitables pour certaines collègues mères de famille habitant à une quarantaine de kilomètres de l'école, nous sommes contents de retrouver la cinquième demi-journée le mercredi matin, qui permet de vivre un rythme plus détendu avec les élèves dans les classes ; nous ne sommes plus pris par le temps pour travailler.

Il est un peu tôt pour tirer un bilan de cette organisation ; les outils existent pour une concertation entre les dispositifs ; à nous de nous en emparer et communiquer. C'est ce que nous avons la chance de pouvoir faire dans notre école. Présentement, personne ne souhaite dans l'école le retour au rythme Darcos ; des améliorations restent à effectuer pour améliorer le système ; elles seront possibles avec le temps. Nous essayons d'éviter la précipitation et préférons nous donner le temps de voir comment murit ce que nous cultivons progressivement avec les animateurs municipaux. ■

JEAN-PIERRE CHEVALIER, ENSEIGNANT DE CLIS DANS LES DEUX-SÈVRES

Des rythmes sur mesure

REPORTAGE À SUIN, EN SAÔNE-ET-LOIRE. Suin. Le nom de ce village ne vous dit rien ? C'est normal. Avant d'y arriver, vous allez croiser des prés, des bois, des chèvres, des chemins de terre. Et puis des prés, des bois, des chèvres. Et au moment où vous penserez être perdu, vous serez arrivé chez Christine Piret, la maitresse de l'école de Suin.

Christine Piret entend, comme tout le temps, combien on parle en France de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. À Suin, il n'y a pas eu de quoi remplir les gazettes : « *Dans notre petite classe unique de campagne de treize élèves et sept niveaux, il a été assez facile de mettre le nouveau planning en place. Nous n'avions besoin que d'un seul intervenant, d'une seule salle en dehors de la salle de classe, et nous les avions.* » Vingt-huit élèves rendent évidemment les choses bien plus complexes, avec le besoin de deux intervenants, de deux lieux. Mais ce qui est plus important encore, c'est que tous les acteurs de Suin, école, municipalité, parents, déjà habitués à travailler de concert, semblent s'être dit : « *Puisqu'il faut le faire, faisons-le bien.* »

Les journées ont été réduites d'une demi-heure, la garderie offerte gratuitement aux parents, avec deux services de ramassage scolaire dans le petit bus de huit places. Pas question de confondre les deux temps : « *À 16 h, c'est un autre temps qui commence, avec la lecture, les jeux tout neufs que l'on a achetés pour l'occasion, le gouter. Il est important de marquer la fin de la journée d'école.* » Le mercredi matin, de 9 h à 10 h ont lieu les activités pédagogiques complémentaires (APC), puis des ateliers d'expériences, et musique, danse ou anglais. Christine Piret commence à prendre, elle aussi, un nouveau rythme. Et ce n'est pas si facile, il faut du temps : « *Le mardi soir, plus question de reporter les préparations au lendemain libre.* » Mais ce mercredi matin réinvesti lui plait beaucoup pour l'organisation des apprentissages. « *Alors que nous étions dubitatifs sur l'organisation du mercredi qui nous revenait, notre inspecteur nous a suggéré d'en profiter pour revoir notre manière d'enseigner, et d'enseigner ce que l'on ne prenait pas le temps d'approfondir. Je me suis dit* "pourquoi pas ?" *et ça marche. Les élèves font des exposés, j'ai travaillé sur un opéra pour enfants, alors que jamais je ne prenais le temps. Les élèves aiment beaucoup, en tout cas.* »

Le périscolaire a lieu le jeudi de 16 h à 17 h. À Suin, on est loin des conservatoires, des

musées, des centres de loisirs, et aucune réforme ne réduira cette inégalité. Alors, on fait à sa mesure, « *du mieux que l'on peut* ». À chaque période commence une nouvelle activité, avec des intervenants différents, mais avec l'Atsem (agent spécialisé des écoles maternelles) toujours présente. Au début de l'année, ce fut de l'initiation à la pétanque, encadrée par un papa bénévole et passionné. Ensuite est venue la fabrication d'objets de Noël, là aussi animée par des parents. En janvier, du yoga sera payé par la mairie, activité que les enfants n'auraient jamais faite sans cela. Et au printemps viendra le temps du potager, avec des grands-parents, puis une initiation aux échecs et jeux de stratégie gérée par des parents.

Des clés pour que cela marche ? Christine Piret sait que dès que l'on est dans de l'humain, il faut de la cohérence et du lien, qu'il n'y ait pas de séparation, même si chacun doit avoir sa place. Alors, tout passe par la concertation avec les parents. Le planning, modifié par rapport à l'an dernier, a été expliqué et réexpliqué. Ce que les modifications apportent aux enfants et les conditions de mise en place, de surveillance, également. « *J'ai été maman. Moi aussi j'ai eu besoin d'être rassurée. Tout ce que je prends comme temps est gagné en confiance.* » Et si les parents ont aussi bien répondu pour l'encadrement du périscolaire, c'est la preuve que cela marche. Le dialogue, il existait aussi avec la municipalité. D'abord, parce que le maire n'est autre que le mari de Christine Piret. Ensuite, parce que dans les petites communes, une école à maintenir ouverte demande une attention au long cours et beaucoup de volontarisme.

Une autre clé pour réussir ? Il semble bon que le changement lié aux rythmes scolaires soit à l'image de l'enseignement de Christine Piret, tel qu'elle le décrit : humble et ambitieux. Humble, parce que l'on ne va pas doubler les impôts des Français, on ne va pas transporter les campagnes en ville, ni les villes à la campagne. Pas de grand soir à attendre, ni dans la réforme des rythmes, ni ailleurs, mais des matins qui chantent à rechercher, en étant ambitieux, c'est-à-dire en utilisant le précieux, l'utile de ce que l'on a dans chaque situation, unique, comme ici, à Suin, où le savoir-faire, le bien vivre sont dans les bois, les prés, les chèvres et les chemins de terre. Mais surtout dans les gens.

LES NOUVEAUX RYTHMES VUS PAR LES ENFANTS

« *Maintenant avec les rythmes, nous avons école le mercredi matin. Je trouve que c'est mieux, parce qu'on fait des choses qu'on n'a pas le temps de faire les autres jours, comme des expériences, de la musique, etc. Le mardi, il y a une activité après l'école, c'est bien : on a fait de l'initiation à la pétanque avec un parent d'élève. On rigolait mais en même temps, c'était un peu difficile.* » Linan, CM2

« *J'aime bien aller à l'école le mercredi matin, parce qu'on fait de la science et ce n'est pas comme les autres matins. Le mardi, j'ai hâte de faire du yoga, ça sera après Noël !* » Noémie, CE1

« *Le mercredi matin, je préfèrerais rester chez moi, mais j'aime bien quand même venir le mercredi, parce que ça finit à midi.* » Marius, CP

« *Je trouve que les activités du mardi après l'école, c'est amusant. Pour l'instant, je n'ai pas*

trouvé ça fatigant. En ce moment, on fabrique des objets de Noël avec une maman. Le mercredi, j'aime bien, on fait plein de sciences maintenant. » Clovis, CM2

« *J'aime bien les nouveaux rythmes. Je finis plus tôt, mes parents viennent me chercher à 16 h et le mercredi c'est bien, ça commence à 10 h et ce n'est que le matin. On fait de la science et j'aime bien.* » Jade, CM1

« *Les nouveaux rythmes, ça va bien. Ce n'est pas trop fatigant. On finit à 16 h et on a une garderie avec des nouveaux jeux. On peut gouter, faire les devoirs, des jeux, etc. J'ai hâte de faire du yoga, je ne connais pas encore, on m'a dit que quand on est énervé, ça nous soulage !* » Anaïs, CE2

« *J'aime bien venir le mercredi, on chante, on fait des instruments. C'est mon papa qui faisait la pétanque, j'étais très contente !* » Flavie, CP

« *Moi, j'aime les activités du mardi soir, ça défoule un petit peu. Le mercredi, je me lève comme les autres jours et je préfèrerais dormir. Mais j'aime les sciences et la musique !* » Miguel, CM1

« *Je trouve que les nouveaux rythmes c'est bien : on finit plus tôt et j'aime bien m'amuser à la garderie, comme à la récré ! Le mercredi, c'est un peu dur de se lever. Avant, je dormais plus tard.* » Louis C, CM1

« *Le mercredi, j'aime aller à l'école, mais j'aimerais aussi rester à la maison parce que c'est dur de se lever le matin. J'adore faire les activités de Noël le mardi soir et j'adore la garderie, ça fait une récré en plus !* » Alix, CP

« *Le mercredi, je préfère les expériences à la musique, mais c'est dur de se lever ! Mais avant, je me levais quand même pour aller chez Papi et Mamie !* » Émilien, grande section

« *J'adore les activités du mardi, en ce moment on fait de la peinture pour décorer des pots de fleurs qu'on a plantées.* » Louis D, grande section

« *Le mercredi, c'est dur de se lever pour aller à l'école, mais j'aime bien les maracas avec des graines dedans.* » Justin, moyenne section

LES NOUVEAUX RYTHMES VUS PAR DENISE BEURRIER, ATSEM

« *Je trouve que la sortie de la classe se passe plus en douceur car les enfants peuvent jouer, gouter avant de reprendre le bus scolaire, la coupure est moins brutale et les enfants sont plus calmes. Je n'ai pas l'impression qu'ils soient plus fatigués le mercredi matin. En revanche, pour les plus petits, la journée du mardi est un peu longue, car le temps d'activités périscolaires se rajoute au temps scolaire.* »

CHRISTINE VALLIN, REPORTAGE À SUIN EN SAÔNE-ET-LOIRE

ZOOM Souplesse dans la mise en place

Suin est un village de 300 habitants, avec l'école, la mairie au bourg tout en haut d'une butte. Il faut savoir qu'au bourg, on a douze habitants seulement, les autres habitants sont disséminés dans la campagne. Autant vous dire que notre école, les cris joyeux des enfants à la récréation, on y tient.

Ce que l'on n'avait pas bien appréhendé, en terminant à 16 h au lieu de 16 h 30, c'est que les parents ne seraient pas libres à cette heure-là. D'où l'idée de la garderie, en en faisant un temps distinct, avec des jeux nouveaux, dans un autre lieu que la classe. Idée qui emballe les enfants, d'ailleurs.

Ce qui nous a aidés, c'est que l'inspection a accepté une souplesse dans la mise en place. On n'a pas été tenus d'avoir des activités périscolaires tous les soirs. Cette année nous les avons programmées une heure, l'an prochain nous pensons les faire deux heures. Quatre intervenants sur cinq sont bénévoles, et il nous semble que pour l'avenir, le mixte entre bénévolat et professionnel est la meilleure solution pour nous, un bénévolat qui n'est pas tellement à voir selon l'angle de la gratuité, mais surtout de l'investissement des personnes dans l'animation de l'école et du village tout entier. Et question investissement, nous sommes gâtés : notre premier intervenant était un gendarme en retraite qui s'occupait de l'activité pétanque. Il était là une heure à l'avance pour faire ses tracés ! Par contre, selon moi, il faut que ce soit des personnes extérieures à l'école, parce que la parole d'une personne extérieure n'est pas perçue de la même manière.

L'organisation de la demi-journée supplémentaire et de l'activité périscolaire nous revient à 3 500 euros, soit 270 euros par enfant, répartis entre les heures de la chauffeuse du bus du mercredi, le bus (subventionné à 45 % par le conseil général), une heure de garderie et d'accompagnement dans toutes les activités par l'Atsem (et c'est très bien de pouvoir apporter ce bonus à quelqu'un du village), les charges en eau, chauffage, et l'intervention du professeur de yoga pendant trois mois, dans une salle bien chauffée, à cinq minutes de la classe. Mais il serait bon de ne pas oublier qu'il y a quatre ans, on avait encore cette demi-journée supplémentaire à payer. Il faudrait que l'État pérennise son aide. Ensuite, cela rentrera dans le budget des communes. Si on doit refaire moins de voirie, on refera moins de voirie et voilà. C'est une question de choix.

Jean Piret, maire de Suin

****

FCPE

Ce qui se passe à Suin, c'est extra. Ce temps libéré par l'école permet de créer du lien social. Chacun a des talents dit-on, alors que ce ne soit pas seulement une parole. La pétanque, le potager, des objets de noël, c'est du vrai à Suin. Il faut effectivement utiliser les professionnels, des vacataires, mais aussi des personnels des collectivités, des services espaces verts, ou restauration, et ne surtout pas s'interdire le bénévolat sous prétexte de « brader le service public ». Occasion nous est donnée de construire une vie associative, une vie sociale autour des temps scolaires. Il me paraît bon de chercher à mobiliser ce qui est gratuit, avec des gens qui aiment ça, lire et faire lire, préparer et manger des produits bios, partager un moment autour d'une activité manuelle, encadrer une activité puzzle.

Jean-Jacques Hazan, ancien président de la FCPE

« Les nouveaux rythmes scolaires contribuent donc au bienvivre ensemble. »

EVELYNE CLAVIER, REPRÉSENTANTE D'UNE ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES.

Frouard est une ville de 7000 habitants en Meurthe-et-Moselle. Evelyne Clavier y est représentante d'une association de parents d'élèves. Dans cette ville, sept écoles dont trois maternelles et quatre élémentaires, soit 600 élèves. Et la ville de Frouard a fait le choix de passer aux rythmes scolaires à la rentrée 2013.

Les élèves et enseignants travaillent sur quatre jours et demi. Le mercredi matin a été retenu. La journée d'école s'achève à 15h30. Les mardis et vendredis, les élèves bénéficient d une heure de temps d'activités périscolaires à partir de 16h, après une récréation de 30 minutes. Les lundis et jeudis, les élèves sont en accueil périscolaire sans activité précise.

Des professeurs de l'école municipale de musique, le directeur de la médiathèque, des animateurs du service jeunesse employés par la mairie assurent les heures de temps d'activités périscolaires. Dans chacune des écoles, un animateur référent a été nommé pour résoudre les problèmes d'organisation, de matériel et d'encadrement. La mairie a employé également une personne chargée de la coordination des temps d'activités périscolaires sur la ville.

Les activités proposées sont diversifiées. On en compte quarante : conte et langue des signes, boxe française, cuisine, couture, découverte de l'environnement, percussions, saxophone, handball, trompette et saxo, atelier photo, clip musical, etc. Les élèves participent par classe et pour une période de sept semaines sur deux activités différentes.

Quelles sont les premières impressions ? Qu'est-ce qui ne fonctionne pas bien et pourquoi ? Qu'est-ce qui fonctionne bien et pourquoi ?

Les temps d'activités périscolaires sont de manière générale appréciés par les élèves et leurs parents. Les élèves y apprennent autrement. La semaine de quatre jours et demi permet aux enfants d'être moins fatigués, d'être plus détendus et d'apprendre mieux grâce à une meilleure répartition du temps scolaire sur la semaine.

Mais les temps d'activités périscolaires ne sont toutefois pas bien adaptés aux élèves de maternelle qui sont réveillés pour y participer.. Ils sont parfois perçus également comme redondants par rapport aux apprentissages de ces classes.

Les enseignants, et en particulier les directeurs des écoles, voient leur nombre d'heures de présence à l'école augmenter : leur conscience professionnelle les amène à rester jusqu'à la fin des temps d'activités périscolaires les mardis et vendredi, c'est à dire 17h...

Ce qui est positif, ce sont les principes de gratuité et d'inclusion qui président à la mise en

place des nouveaux rythmes scolaires. Sont gratuits les temps d'activités périscolaires mais aussi l'accueil périscolaire jusqu'à 17h. Tous les élèves, qu'ils soient des classes ordinaires ou de CLIS, y participent et se rencontrent. Les nouveaux rythmes scolaires contribuent donc au bienvivre ensemble.

Un conseil à donner à ceux qui dès à présent se préparent à mettre en place les nouveaux rythmes en 2014 ?

Avoir une attitude constructive et non systématiquement polémique, être acteur de cette aventure pédagogique et éducative qui permet de faire dialoguer tous les partenaires de l'école en faveur de la réussite de tous les élèves : voilà le conseil que je pourrais donner. ■

EVELYNE CLAVIER, REPRÉSENTANTE D'UNE ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES EN MEURTHE-ET-MOSELLE

« Pas besoin de berceuse ! »

FRANÇOISE MOREDA, PARENT D'ÉLÈVE ET JULIETTE, UNE ÉLÈVE.
Françoise Moreda est parent d'élève et élue FCPE. Elle parle de la situation de l'école élémentaire Léon Dhermain de Cournon en Auvergne où sa fille, Juliette, est en CE2. L'école accueille 355 enfants répartis dans 15 classes.

Françoise Moreda, comment s'organise le temps scolaire dans votre école ? Quelles activités ont lieu, à quels moments, encadrées par qui ?

Le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, les élèves ont cours de 8h30 à 12h et de 13h45 à 15h30. Le mercredi, ils ont cours de 8h30 à 11h30. Les activités péri-éducatives ont lieu de 15h45 (avec une récréation de 15h25 à 15h45) à 16h30. Le lundi et le mardi, c'est l' activité 1. Le jeudi et le vendredi, l'activité 2. Les activités changent après chaque vacances. Ce qui fait que les enfants découvriront dix activités différentes.

Ma fille a commencé avec équilibre alimentaire et badminton et, depuis les vacances de Toussaint, c'est échecs et arts plastiques. Equilibre alimentaire était animé par le cuisinier et une « dame de la cantine ». Les autres activités sont assurées par des animateurs d'associations locales. Un nombre important d'enseignants de l'école gèreront des ateliers.

Les activités ont lieu par groupe classe et les enfants n'ont pas de choix.

Quelles sont les premières impressions ? Qu'est-ce qui ne fonctionne pas bien et pourquoi ? Qu'est-ce qui fonctionne bien et pourquoi ?

En tant que parent d'élève, je trouve ces nouveaux rythmes intéressants. Les activités péri-éducatives sont variées et permettent la découverte de sports, d'activités auxquels nous n'aurions pas initié notre enfant. Tout semble bien fonctionner grâce à l'implication de toute l'équipe : professeurs des écoles, animateurs.

Un seul bémol, ce fut la période où le vendredi, ma fille avait piscine et badminton... Et en plus, une activité sportive extra-scolaire ; pas besoin de berceuse le soir !

A quelles activités participes-tu, Juliette ? Que trouves-tu intéressant, agréable ? Qu'est-ce qui ne va pas bien selon toi ?

J'ai participé à l'équilibre alimentaire et badminton et maintenant à échecs et arts plastiques. J'aime bien et je suis moins fatiguée quand je rentre à la maison pour faire mes devoirs.

Je pense qu'il faudrait pouvoir choisir de ne pas faire l'activité mais de faire garderie si l'activité ne plait pas. ■

FRANÇOISE MOREDA, PARENT D'ÉLÈVE ET JULIETTE, UNE ÉLÈVE, EN AUVERGNE

4. Vivace

Blocages et déblocages

RYTHMES EN DÉBATS. Nous avons inventorié quinze arguments contre la réforme et les réponses que nous avons envie d'apporter. On pourrait en trouver davantage à travers les articles de presse, les déclarations de leadeurs syndicaux, d'hommes politiques, d'élus, les réponses à des sondages d'opinion. Il faut les écouter, un certain nombre d'entre eux sont légitimes et devraient amener le ministère à réajuster certains aspects de la réforme, dans le sens de l'assouplissement notamment. Mais il faut aussi savoir dénicher la mauvaise foi et l'incohérence. Même s'il est bien difficile aujourd'hui d'être porteurs de la nuance et d'une logique de la complexité. Le bon La Fontaine plaignait déjà « *qui prétend contenter tout le monde et son père* » (« Le Meunier, son fils et l'âne »).

1. « *Ce n'était pas l'urgence, il y avait bien mieux à faire qu'à réformer les rythmes.* »

Ce n'est jamais le moment. Probablement le ministre a-t-il sous-estimé les résistances à une réforme aussi importante et a-t-il commis des erreurs dans la mise en place. Mais on lui reproche bien par ailleurs, à juste titre, sa timidité dans la mise en œuvre de la refondation.

2. « *La réforme a été imposée, il n'y a pas eu de véritable concertation. À chaque ministre, sa réforme. C'est politique avant tout.* »

À la rigueur, on peut l'admettre pour les communes entrées dans la réforme à la rentrée 2013, mais pour 2014 ? Dans certains endroits, il y a un vrai refus de concertation de la part d'opposants à la réforme, ou une absence de débat serein où la légitimité d'élus au suffrage universel est remise en cause. Mais là où ça fonctionne le mieux, c'est vrai qu'il y a eu réelle concertation, fût-elle orageuse, surtout au début. Et puis, tout le monde se dit pour la priorité à l'éducation, non ?

3. « *La réforme coute cher à l'État comme aux collectivités territoriales, impossible en ces temps de pénurie budgétaire, et puis ça va augmenter nos impôts locaux.* »

Le cout, c'est une vraie question. Une question de priorité. Parfois ce cout est grossi de façon démagogique par les opposants, souvent on ne pense pas assez aux activités peu ou pas couteuses, parfois c'est un vrai problème. Il y a à définir des priorités par rapport à d'autres investissements (équipements pas forcément indispensables, dépenses excessives pour certains sports de compétition, etc.).

4. « *La semaine de quatre jours ne marchait pas si mal. Aucune étude ne prouve que le retour à une cinquième journée diminuera l'échec scolaire.* »

Les études des chronobiologistes vont pourtant dans le sens d'une réforme qui raccourcit la durée d'une journée de travail pour les enfants, même si elles peuvent diverger sur tel ou tel point (par exemple Claire Leconte ne dit pas la même chose et s'oppose même à François Testu, mais tous deux sont d'accord contre les quatre jours). Un syndicat du premier degré qui avait été en première ligne contre les quatre jours a repris l'argument de l'incertitude actuelle sur l'évaluation des effets de la réforme. Or, on peut difficilement isoler cet aspect d'une réforme plus large, qui est nécessaire. N'oublions pas aussi que la semaine des quatre jours était une particularité française, qu'on retrouve peu ailleurs. Pas forcément une bonne exception culturelle !

5. « *Il aurait fallu toucher à l'année scolaire et aux vacances d'été, cela aurait permis de diminuer la durée de la semaine pour les écoliers.* »

Certes, on ne peut qu'être favorable à une diminution des vacances d'été, mais qui a le courage de vraiment défendre cette option ? La droite au pouvoir ne l'a pas fait, les syndicalistes qui s'affirment à priori ouverts à cette possibilité ne le disent, au mieux, que très discrètement.

6. « *La réforme n'est pas valable pour l'école maternelle.* »

C'est vrai que le ministre aurait pu s'apercevoir plus tôt qu'on ne pouvait pas appliquer de la même façon la réforme selon les âges des enfants. D'où l'intérêt des régulations et réajustements, de décaler l'heure de la sieste, par exemple. Réveiller des enfants qui dorment pour aller à des activités est effectivement aberrant. Le réajustement sur ce point semble en cours.

7. « *Il n'y a pas assez de personnel formé pour assurer les activités périscolaires, celles-ci tombent dans beaucoup d'endroits dans l'occupationnel.* »

Beaucoup à dire. Ce personnel est davantage formé qu'on ne le dit et on sent parfois poindre un certain mépris pour ces animateurs qui n'auraient pas les capacités qu'ont forcément les enseignants ; on a aussi des témoignages de personnes se sentant blessées par des jugements à l'emporte-pièce. Voir ce que répond un responsable UNSA-Animateurs de Paris aux questions du *Monde* : « *La qualité des activités est, il est vrai, variable d'une école à l'autre. Mais tout dépend aussi du niveau d'exigence. Des parents protestent parce que leurs enfants font des jeux de société. Mais ces jeux n'ont-ils aucune place à l'école, aucun apport en matière éducative ? L'installation des espaces ludiques dans les établissements est une vraie réussite pour favoriser un climat d'école serein. Combien d'enfants jouent-ils encore dans le cadre familial ? Et dans quel milieu social joue-t-on régulièrement à ces jeux-là ? La nature des activités éducatives mérite d'être mise en débat : la seule activité éducative profitable aux enfants est-elle celle qui relève d'une technicité forte, celle qui porte un titre ronflant ?* » En tout cas, ces activités ne doivent pas répondre à une injonction parentale : atelier « anglais » contre capoeira. L'enfant a le droit d'exercer sa liberté de choix en fonction de ses envies, ses besoins, son plaisir, ses copains.

8. « *Les enseignants du primaire sont privés de leur salle de classe quand les enfants sont pris en charge par les animateurs.* »

Partout où c'est possible, les classes ne doivent pas être partagées, car leur utilisation commune pose de réels problèmes pédagogiques et matériels. Malheureusement, dans de nombreuses écoles il n'y a pas d'espaces en nombre suffisant. Non seulement il peut y avoir, l'après-midi, d'autres ateliers pour enfants qui s'y déroulent, mais aussi le soir avec des cours pour adultes. Il est alors nécessaire de rechercher des solutions pour permettre un partage de l'espace : charte d'utilisation du matériel, explicitation des règles de fonctionnement auprès des élèves, etc. Même s'il est vrai que les locaux appartiennent à la commune, on peut quand même négocier intelligemment !

9. « *Une demi-journée de plus pour les enseignants, cela équivaut à une perte financière.* »

Il y a toujours vingt-quatre heures devant le groupe classe, sauf que de 2008 à 2013, c'était sur quatre jours. Qu'ensuite, il y ait une demande légitime de revalorisation des enseignants du primaire est un autre problème, qui n'a rien à voir avec les rythmes. Demander une compensation pour frais de déplacement ou de garde est en revanche assez indécent si on compare avec le reste de la population, et risque de donner une bien mauvaise image des enseignants dans l'opinion.

10. « *Les enfants sont déboussolés par la multiplication des intervenants.* »

Pour l'école maternelle et élémentaire, l'enfant peut se sentir perdu s'il ne connait pas l'adulte qui sera responsable de lui après l'enseignant. Ce qui implique impérativement la stabilité de l'équipe d'animateurs et intervenants au sein d'un établissement. On aime bien aussi brandir l'intérêt ou l'avis ou le sentiment des enfants quand ça nous arrange. Là encore, avec le temps, des situations se stabiliseront. Une fédération de syndicats qui par ailleurs s'oppose à toute réduction du nombre d'intervenants au collège brandit un argument qui mérite, certes, examen, mais en tenant compte du fait que nombre d'enfants ont aussi affaire à plusieurs intervenants dans la situation actuelle, quand ils participent à des activités ou à une aide aux devoirs. Mais ne faut-il pas dès maintenant instituer des temps pour qu'enseignants et animateurs se rencontrent, se connaissent, discutent des règles de vie à l'intérieur des locaux scolaires, des modalités de passage de relai, etc. Ce doit être possible, à l'intérieur du service hebdomadaire.

11. « *Les enfants sont fatigués, ils n'ont plus le repos du mercredi.* »

D'accord pour dire que tout changement (même chez les adultes) nécessite un effort d'adaptation et d'attention qui entraine une fatigue, mais finalement comme un début d'année scolaire après deux mois de coupure. La fatigue est aussi un argument commode, qui ne repose sur aucune étude précise (un quart des enfants fatigués contre les trois quarts qui en sont aux quatre jours en pleine forme ? sérieusement ?) D'autant qu'ajouter une matinée est plus favorable pour les apprentissages que garder des fins de journées souvent pénibles. On peut aussi rappeler que la première période, qui demande beaucoup d'efforts de remise en route et d'adaptation aux enfants, est toujours très fatigante, c'est notamment pour cela que les vacances de la Toussaint ont été rallongées de deux jours l'an dernier, non ? Rappelons aussi que les enfants de parents qui travaillent à l'extérieur ne se lèvent pas plus tôt le mercredi qu'avant. Et que la fatigue est d'abord celle d'enfants qui se couchent trop tard et ne dorment pas assez. Et là, ce n'est pas la faute à Peillon !

12. « *Il aurait mieux valu faire travailler le samedi matin.* »

D'accord pour que cette possibilité ne soit pas seulement dérogatoire, mais puisse être choisie. Mais qui est vraiment prêt à ce retour ? Plus généralement, il faut que la souplesse soit possible, à condition qu'elle n'équivaille pas à un renoncement.

13. « *L'école devrait se concentrer sur les fondamentaux ; or, là, on va développer du ludique, au détriment d'élèves qui ont besoin d'acquérir des bases, notamment en lecture.* »

Il est très facile de brandir les fondamentaux. Pour certains députés de droite, les activités de création et de culture ne sont pas faites pour les élèves les plus en difficulté, comme si ceux-ci avaient surtout besoin de rabâchage. C'est ignorer l'importance du jeu dans les apprentissages, de la motivation par la culture, etc. Il peut être passionnant de travailler ensemble, enseignants et animateurs, pour lier davantage apprentissages et activités. Une candidate à la mairie de Paris dit avec ironie que son enfant « *dessine des carottes* » en guise d'activité de formation diététique : on retrouve là les caricatures diffusées complaisamment à propos de la pédagogie nouvelle ou de la formation en IUFM (institut universitaire de formation des maitres). Qu'il y ait des aberrations ici ou là, sans doute, mais comme le fait remarquer la journaliste du *Monde* Marilyne Baumard, enfiler des perles peut être aussi à un

certain moment un moyen de développer la concentration, si on n'isole pas telle ou telle activité de vrais projets globaux, qui restent à construire.

14. « *Il faut prendre plus de temps et reculer d'un an au moins la réforme.* »

Aujourd'hui, le mot « moratoire » est à la mode. Moyen de reculer sans cesse les échéances et de vanter les mérites de la procrastination conservatrice. À noter que Xavier Darcos, lui, avait pris sa décision rapidement pour une mise en œuvre à la rentrée suivante.

15. « *C'est une réforme qui marque un recul de l'école publique et du national au profit du local. C'est un pis-aller vers la tutelle de la mairie sur les enseignants.* »

Là , il y a un débat de fond. Faut-il être jacobin et scolarocentré ou pense-t-on que la gouvernance doit être aussi décentralisée ? L'UMP (ou une fraction de l'UMP, on ne sait plus) prône le libre choix absolu des communes, certains opposants antilibéraux peuvent-ils être d'accord avec une telle dérégulation ? En fait, les systèmes scolaires qui réussissent font davantage confiance au local, reste à définir garde-fous et champ nécessaire du cadrage national, reste à trouver des formes de partenariat intéressantes pour tout le monde. Reste à être plus imaginatif que vindicatif, plus audacieux que replié sur son périmètre, reste à s'exposer aux risques du changement, au lieu de brandir effets pervers et craintes de l'engrenage fatal. ■

JEAN-MICHEL ZAKHARTCHOUK

Le CRAP-Cahiers pédagogiques, les rythmes et le temps de l'enfant

CONCLUSION. Quels grands principes tirer de ce recueil de situations multiples pour la rentrée 2014 ? Et finalement, quelle est la position du CRAP-*Cahiers pédagogiques* sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ?

Nous estimons être en mesure d'avancer quelques éléments clés.

- La réforme va dans le sens de l'ouverture de l'école. Elle bouleverse forcément des habitudes et prendra du temps avant d'être pleinement efficace. Malgré ses limites et ses insuffisances, la réforme est une avancée. Revenir en arrière n'est pas envisageable. Elle demande à être modifiée dans certains de ses aspects, comme dans le cas spécifique de l'école maternelle, et nécessite une souplesse et des marges de manœuvre plus grandes sur le terrain.
- Il ne faut surtout pas se référer à un modèle unique de réforme, le maitre mot est « souplesse », avec l'utilisation de toutes les richesses, de toutes les compétences, selon les situations, en commençant par celles qui ne coutent rien, et en évitant l'écueil de vouloir faire trop. L'entourage des enfants (les parents, grands-parents), l'entourage de l'école (les personnels et services municipaux) sont des atouts auxquels penser. Les rythmes seront une occasion de créer du lien social.
- La réforme est cependant difficile à mettre matériellement et humainement en place (locaux, personnes, planning). Évitons de nier ces difficultés par une langue de bois inopportune.
- Le changement touche de nombreuses personnes, demande beaucoup de concertation, d'explications, entre les acteurs pour la mise en œuvre. Si le projet arrive tout monté et que la négociation ne porte que sur des détails, alors les affrontements seront inéluctables. Il est indispensable de considérer les gens, tous les gens, et de se mettre autour de la table au départ, puis dans des bilans d'étape, pour que personne n'ait l'impression de subir les décisions prises par d'autres.